

## Conditions générales de participation aux cours de botanique, organisé par floraneuch, société simple selon Art. 530 à 551 CO

### Inscription au cours et paiement

Par son inscription, le/la participant.e s'engage à payer le prix du cours dans son intégralité, sauf arrangement spécifique convenu avec floraneuch.

Si le paiement n'est pas réalisé dans le délai fixé par floraneuch, l'inscription est considérée comme caduque et la place est attribuée à une autre personne intéressée. Des frais peuvent être demandée en cas de désistement ou non-paiement après inscription définitive.

### Prix du cours

Le prix du cours inclut la documentation floraneuch distribuée en papier ou mise à disposition en ligne. Les frais de déplacement aux lieux d'excursions, de repas, de l'achat du Flora Helvetica et des loupes de terrain ne sont pas compris dans le prix du cours et sont à la charge des participant.e.s.

### Remboursement

Les excursions non suivies malgré l'inscription définitive ne peuvent pas être remboursées.

Toute excursion ou soirée de théorie annulée en raison de force majeure ne sera ni remboursée ni remplacée.

### Assurance

L'assurance est à la charge des participants. Les organisatrices de floraneuch déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de dégât durant le cours.

### Protection des données

Vos données personnelles sont utilisées uniquement à des fins d'organisation du cours. Elles ne sont pas transmises à des tiers.

### Fonctionnement du cours

Le fonctionnement de notre cours est basé sur la déontologie et le respect envers tous.tes les participant.e.s et envers les organisatrices. Toute personne enfreignant ces règles de bienséance pourrait se voir exclue du cours sans remboursement.

### For juridique

En cas de litige, toutes les relations juridiques sont régies par le droit suisse. Le for juridique se situe dans le canton de Neuchâtel.